

J'ai chargé la Directrice Générale des Ressources Humaines de conduire cette réflexion sur les personnels contractuels Bien entendu, ce plan d'action fera l'objet d'une concertation étroite avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives. Il prendra en compte les spécificités propres à notre ministère tout en intégrant le moment venu les dispositions qui pourraient découler de mesures interministérielles.

Je vous prie de croire, Madame la Secrétaire générale, en l'assurance de mes respectueux hommages.



Luc CHATEL